

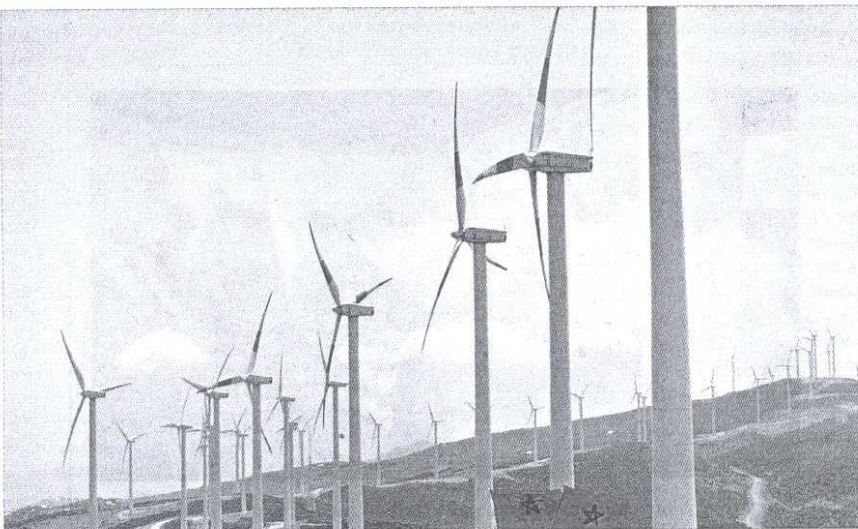
Plan d'investissement vert : le Maroc veut mobiliser 217,5 milliards de DH d'ici 2030

■ Eau, énergie, transport, villes, forêts, déchets et agriculture sont les secteurs retenus ■ Au total, une trentaine de projets ont été annoncés ■ Un des objectifs est de réduire les émissions cumulées de gaz à effet de serre de 181 millions de tonnes équivalent CO2 sur la période 2015-2030.

Du 30 novembre au 11 décembre 2015, experts et décideurs mondiaux se réuniront à Paris pour la 21^e Conférence des Parties de la Convention cadre des Nations Unies sur les changements climatiques (COP21) qui doit donner naissance au successeur du Protocole de Kyoto. En attendant, le Sommet sur le climat, qui s'est tenu le 23 septembre dernier à New York, a permis de sonder l'engagement des dirigeants de ce monde en matière de lutte contre les changements climatiques. Avec un document intitulé «*L'engagement du Maroc dans la lutte contre les effets du changement climatique*», préparé avec l'appui de la Banque mondiale et de la Coopération allemande au développement durable (GIZ), le Royaume a présenté son propre plan d'action pour répondre efficacement aux problématiques auxquelles le pays fait face aujourd'hui. Ce véritable plan d'investissement vert, destiné aux opérateurs et investisseurs privés, fait ainsi mention de la volonté du Maroc de mobiliser 25 milliards de dollars, soit 217,5 milliards de DH, dans l'objectif d'atteindre une réduction des émissions cumulées de gaz à effet de serre de 181 millions de tonnes équivalent CO2 (MtCO2eq) sur la période 2015-2030. Sept secteurs sont concernés : eau, énergie, forêts, agriculture, villes, transport et gestion des déchets solides. Au total, c'est une trentaine de projets qui est retenue.

L'énergie arrive en tête avec 134,3 milliards de DH

Avec un investissement prévu de 15,44 milliards de dollars, soit 134,3 milliards de DH, le secteur de l'énergie est le plus ambitieux. Il comprend d'abord le plan solaire (78 milliards) et le programme éolien intégré (30,5 milliards) que l'on



connaît déjà. S'y ajoute un plan de développement photovoltaïque de 400 MW qui sera géré par l'ONEE et qui consiste en un programme de centrales solaires photovoltaïques de tailles moyennes (20 à 30 MW) pour un investissement estimé à près de 7 milliards de DH. Un Programme national de rénovation énergétique des bâtiments appartenant à l'Etat, d'un coût estimé à 5,3 milliards de DH, sera déployé sur la période 2014-2030. Enfin, un Programme d'efficacité énergétique dans l'industrie (1,74 milliard de DH) et la construction de microcentrales hydrauliques (12 milliards de DH) sont également à l'ordre du jour. A lui seul, le volet énergie de ce plan d'investissement vert devrait permettre la réduction de 147 MtCO2eq d'ici 2030.

En ce qui concerne le transport, qui doit mobiliser près de 34,8 milliards de DH, l'accent est mis sur le programme de renouvellement du parc de transport routier de marchandises qui s'étale sur la période 2014-2016 et l'intégration du changement climatique dans la stratégie nationale de la logistique et

AVEC 7,3 MILLIARDS DE DH, LE SECTEUR DE L'EAU FAIT PARTIE DES 3 SECTEURS LES MOINS GOURMANDS EN INVESTISSEMENTS, AVEC LES SECTEURS DE LA FORÊT ET DES DÉCHETS

dans la mise en œuvre des plateformes logistiques intégrées.

Le secteur des villes, qui doit mobiliser près de 26 milliards de DH, comprend quant à lui le Programme de chauffe-eau solaire «Shemsi» (8,2 milliards), annoncé depuis quelque temps mais toujours pas approuvé, le Programme intégré de développement du photovoltaïque dans le secteur résidentiel et tertiaire (17,4 milliards) et la construction de la ville nouvelle de Chrafate, dont la partie consacrée au développement des énergies renouvelables et de l'efficacité énergétique devrait nécessiter un

budget 897 millions.

Quatrième secteur en termes d'investissement à mobiliser avec une enveloppe estimée à 11,12 milliards de DH, l'agriculture devra mettre en place des actions permettant la résilience de la production agricole.

Un plan ambitieux pour l'assainissement liquide dans le rural

Cela comprend un projet en cours de démarrage de pompage solaire pour l'irrigation goutte-à-goutte (581 MDH) ; un projet d'extension de l'irrigation dans la plaine du Gharb (6,1 milliards), un projet d'irrigation par dessalement de l'eau de mer dans la plaine de Chtouka Aït Baha (2,8 milliards), un Programme de préservation et de développement des arganiers au Maroc (993 MDH), un projet de rétablissement de l'équilibre sylvo-pastoral (601 millions) et, enfin, un Programme de transformation des déchets de la trituration d'olives en énergie dans la province de Taounate (6,5 millions).

Avec 7,3 milliards de DH, le secteur de l'eau fait partie des 3 secteurs les moins gourmands en investissements,

avec les secteurs de la forêt et des déchets. Relativement bien équipé, le Royaume envisage néanmoins de poursuivre ses efforts. Dans le cadre du plan d'investissement vert, le Maroc se concentrera ainsi sur un programme de captation des eaux pluviales et le Projet national d'assainissement rural (PNAR). Le premier consiste en la réalisation de 10 projets de collecte des eaux pluviales au niveau de chaque agence de bassin hydraulique pour un investissement de 22,6 milliards de DH.

Quant au PNAR (7,3 milliards), il doit permettre de combler le retard pris en la matière avec la construction d'environ 372 000 systèmes d'assainissement individuel pour 2,23 millions d'habitants, et la construction d'environ 226 systèmes d'assainissements collectifs pour couvrir environ 678 000 habitants.

En queue de liste en termes de budgets, avec respectivement 3,13 et 2,14 milliards de DH, les secteurs de la forêt et des déchets n'en disposent pas moins de projets utiles. Pour la forêt, on note la reconstitution de 200 000 ha (2,6 milliards), le projet de reforestation EcoGharb, porté par l'opérateur privé Planetic et la communauté locale, et l'aménagement des bassins versants en amont des barrages (403 millions). Enfin, il n'est prévu qu'un projet pour les déchets, à savoir celui de la valorisation des émanations des gaz à effet de serre en provenance des décharges contrôlées (2,14 milliards) qui devrait démarrer l'année prochaine.

Ce plan d'investissement vert paraît ambitieux. Espérons que la mobilisation des investisseurs privés se fera sans faille et que les délais de la trentaine de projets annoncés, dont certains ne sont pas nouveaux, seront respectés ■

A.S.M.